



Je reçoit des appelles téléphonique en inconnue

Par **claudio87**, le **21/01/2015** à **21:14**

Bonjour,

J'ai besoin de votre aide, s'ils vous plaît.

Bon, ça fait un bon moment que je reçois des appels en inconnu de quelqu'un que je connais. Il me fait des menaces, en plus il m'appelle de l'intérieur de la prison et c'est ça qui me choque vraiment. Comment il a pu appeler de l'intérieur de la prison ? En plus, c'est quelqu'un qui purge une peine de prison pour vente de cannabis et c'est la 3ème fois.

Donc, s'il vous plaît, je veux savoir combien il passe sa peine pour trafic de stupéfiants (vente de cannabis pour la 3ème fois) et ce que je dois faire pour faire face à ses appels qui font "peur" ?

Dans cette attente favorable, je me tiens à votre entière disposition. Merci.

Par **moisse**, le **22/01/2015** à **11:21**

Bonjour,

[citation] je reçoit des appelles en inconnue de quelqu'un que j connais [/citation]

Alors ce n'est pas des appels d'inconnu, mais de la part de quelqu'un qui masque son numéro.

Vous pouvez exposer les faits auprès du procureur de la république.

Si vous ne connaissez pas le dispositif de sa condamnation, nous non plus.

Par **claudio87**, le **22/01/2015** à **21:31**

En fait oui c'est pas un appelle d'un inconnue mais le numéro est masqué en plus je sait très bien qui c'est qui m'appelle et je sait aussi qu'il passe une peine de prison par rapport à la vente de cannabis. Et c'est sa qui me choque : comment il a pu appelé de l'intérieur de prison et me faire des menaces?

Donc s'il vous plait expliqué moi clairement que doit-je faire dans se cas ?

Merci

Par **moisse**, le **23/01/2015** à **10:51**

Bonjour,

[citation]Donc s'il vous plait expliqué moi clairement que doit-je faire dans se cas [/citation]

Pourquoi ce n'est pas clair lorsque j'écris :

[citation]Vous pouvez exposer les faits auprès du procureur de la république[/citation]

Par **claudio87**, le **23/01/2015** à **20:53**

oui merci c'est trop clair mais je veux juste savoir comment exposer les faits auprès du procureur de la république et merci encore une fois.

Par **moisse**, le **24/01/2015** à **08:46**

Bonjour,

Vous prenez votre plume et écrivez au procureur de la république en exposant les faits exactement comme vous le faites ici.

Vous lui demandez d'enregistrer et de donner suite à votre plainte, et de prendre toutes les mesures qu'il jugera utile afin de mettre fin à ce harcèlement.

Par **jibi7**, le **24/01/2015** à **10:11**

Pour avoir la preuve des appels reçus vous pouvez au moins ne pas décrocher pour que les messages soient laissés sur votre messagerie et puissent être entendus par la police (attention aux délais d'effacement automatique) pour les autres si vous avez noté dates heures exactes ils pourront vérifier la provenance que vous leur indiquez.

Si vous avez des soucis pour rédiger vous pouvez aller à la maison de la justice et du droit ou vous trouverez des permanences juridiques.

Par **claudio87**, le **24/01/2015** à **21:44**

Merci moisse pour votre conseil c'est bon j'ai pris ma plume et c'est grâce à vous.
Merci infiniment jibi7 pour votre conseil très sérieux .